

Association Foncière d'Heiltz-l'Evêque

51340 Heiltz-l'Evêque
Tél : 06 22 83 68 96

Heiltz-l'Evêque, le :

Destinataire :

Autorisation d'utiliser les voies de l'AFR lors de l'exploitation des bois et forêts

Suite à votre demande du :

Vous êtes autorisé à utiliser la(les) voie(s) de :

-
-
-
-

Dans les conditions suivantes :

- Lieu du chantier :
- Pour la période du : au :
- Véhicules autorisés :

Cette autorisation est faite à titre de simple tolérance, toujours révocable, sans préavis ni indemnité au gré l'AF et est accordée pour la période du :

→ L'état des lieux a été dressé, le :

Le président,

Cédric NICOMETTE